

Selon moi, le bill à l'étude comporte une très grave lacune, en fait, une lacune fondamentale. En vertu de l'alinéa d) de l'article 2, à la page 2, la Commission doit fournir la possibilité d'exprimer des vues contradictoires sur des sujets de controverse publique. Ce fut là un des points les plus délicats dans toute la controverse au sujet de Radio-Canada. A mon sens, cette disposition ne nous offre pas de protection suffisante contre le genre de choses qui sont déjà arrivées. Il existe certaines formes de controverse publique où il est impossible d'être raisonnable en raison des risques trop graves pour la démocratie et le pays. J'aimerais citer un passage de l'ouvrage de sir Hugh Greene *La conscience du directeur d'émission*, où il déclare ceci:

... à certains égards...

Il parle de la BBC.

... elle n'est pas neutre, dénuée de préjugés ou impartiale, c'est-à-dire lorsque les valeurs morales fondamentales entrent en conflit: la vérité, la justice, la liberté, la compassion, la tolérance.

Je ne crois pas non plus qu'on doive être impartial sur certaines questions, comme le racisme ou les convictions politiques poussées à l'extrême. Un sens excessif de la démocratie sur ces questions pourrait amener la destruction de la démocratie elle-même. Selon moi, une saine démocratie ne doit pas éluder les décisions sur ce qu'il importe d'interdire, si elle veut survivre.

Les gestes et les aspirations de ceux qui défendent certaines idées politiques et sociales sont si clairement nuisibles à la société, à la paix et au bon ordre, même dans leurs conséquences immédiates, que mettre à leur disposition l'énorme puissance de la radiodiffusion équivaldrait à conspirer avec eux contre la société.

C'est ce qui m'inquiète dans le bill, et j'espère que lors de la discussion au comité, nous pourrions ajouter un amendement pour établir que la puissance de cette institution publique ne doit pas être mise à la disposition de ceux qui voudraient conspirer contre la démocratie, parce que nous sommes venus près de ce grand danger récemment. Certains préopinants ont soutenu que la démocratie est certes assez ferme au Canada pour qu'il n'y ait là aucun risque, et qu'elle peut résister au choc de ce qu'on appelle la « libre discussion ». Je préfère, cependant, la définition de la démocratie que donne Jacques Ellul dans son livre intitulé *Political Illusion*. Il y dit:

• (4.20 p.m.)

Il aurait dû être évident que tout régime politique fondé sur des valeurs est infiniment fragile, que c'est une réalisation humaine plutôt étonnante, et qu'il faut le perpétuer par la force de la volonté, par le sacrifice et par un renouvellement constant.

Je crois que cette déclaration est pertinente et qu'elle s'applique à la mesure législative

[M. Johnston.]

présentée à l'égard de la radiodiffusion publique ou privée, au Canada, mais particulièrement au secteur public, vu la façon dont on a invité la population à conspirer contre elle-même.

Je sais que certains de nos députés ont prétendu, au cours du débat, que nous pouvions permettre une grande latitude. Parlant de M. Lévesque, le député d'York-Sud (M. Lewis) a dit comme en fait foi la page 3893 du hansard du 3 novembre:

Toutefois, je crois que ce serait une drôle de liberté de parole si on refusait de donner à M. Lévesque l'occasion d'exprimer son opinion aux gens du pays. Ce serait manquer d'assurance et de confiance dans le peuple canadien que de prétendre que cela nuirait à l'unité du pays. Ma confiance n'est pas ébranlée par ces craintes.

Le député est aussi aveugle, car certains d'entre nous nous rappelons une circonstance où l'extrême droite a menacé la paix au Canada. Il était question d'interviewer M. von Thadden. Le même député, ayant pris la parole devant une grande assemblée à Toronto, a critiqué amèrement Radio-Canada à ce propos. J'étais tout à fait d'accord avec lui. Par contre, quelques mois plus tard, nous voyons l'extrémité opposée du spectre politique nous menacer. Le député laisse entendre que nous pouvons en quelque sorte être plus généreux, et l'être au point de permettre l'usage des services publics à une fin qui menace de détruire notre propre unité nationale.

Je trouve, monsieur l'Orateur, que lorsque ce genre de radiodiffusion a lieu, nous devrions savoir de quoi il s'agit, que ce soit sous la rubrique des nouvelles ou sous celle des affaires politiques. On nous dit que le genre de choses que nous avons vues dans le programme *Seven Days* puis dans celui qu'on appelle *Sunday* trouve sa justification dans le droit fondamental à l'information. Ceci absoudrait la présentation de n'importe quoi sur les ondes. Je crois cependant que nous sommes entraînés ici dans une forme de propagande subversive que nous devrions reconnaître comme telle. Je voudrais revenir à M. Ellul qui dans son dernier livre, a beaucoup de choses importantes à dire au sujet de la démocratie dans le gouvernement et même au sujet de la radiodiffusion. Parlant de la propagande subversive, il dit:

La propagande de l'agitation, parce qu'elle est la plus apparente et la plus largement répandue, retient généralement toute l'attention. Le plus souvent, il s'agit de propagande subversive et qui porte la marque de l'opposition. Elle est conduite par les adversaires du gouvernement et de l'ordre établi. Elle cherche à provoquer la rébellion ou la guerre. Elle a toujours eu sa place, tout au long de l'histoire. Tous les mouvements révolutionnaires, toutes les guerres populaires ont été alimentées par cette propagande de l'agitation.